

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,  
-----

Direction de la Communication  
-----

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date :30/05/2022	Objet : Réouverture de la RD66 à Peyzac-le-Moustier le 1 <sup>er</sup> juin

## La RD66 à Peyzac-le-Moustier rouverte à la circulation

La RD66 à Peyzac-le-Moustier va être rouverte à la circulation mercredi 1<sup>er</sup> juin dans la matinée. Celle-ci avait été fermée suite à la chute de blocs rocheux de plusieurs mètres cubes, le jeudi 28 novembre 2018, provenant de la falaise du Roque Pouget, propriété, pour partie, de M. Jean-Max Touron, exploitant du site troglodytique de la Roque Saint-Christophe

Suite aux préconisations du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) diligenté par l'Etat, des travaux de mise en sécurité urgente avaient été réalisés par l'entreprise « Couleurs Périgord », à Vézac en février 2020, sous maîtrise d'ouvrage du propriétaire.

La RD 66 était restée néanmoins fermée à la circulation en attendant le confortement définitif de la falaise, celui-ci relevant de la responsabilité des propriétaires du front rocheux instable.

Dans ce contexte, madame la sous-préfète de Sarlat, les services de l'Etat et les services du Conseil départemental de la Dordogne ont accompagné techniquement et administrativement M. Touron afin que l'opération puisse être mise en œuvre dans les meilleurs délais et ce, avant la saison estivale 2022. L'Etat et le Département ont ainsi pris en charge les études géotechniques de dimensionnement des confortements (réalisées par le bureau d'études GEOLITHE) et ont mobilisé l'ingénierie interne pour lever les contraintes préalables et notamment des obligations réglementaires environnementales.

Les travaux de confortement définitif, constitués de purges, de clouages et de poses de grillages ont pu ainsi se dérouler **du 2 au 31 mai 2022**, par l'entreprise « Couleurs Périgord », sous maîtrise d'ouvrage de M. Touron.

Ces prestations ont fait l'objet d'une supervision d'exécution par ANTEA, à Mérignac, mandaté par le Département, afin de s'assurer de la conformité des travaux avec les préconisations techniques avant réouverture de la RD66 dans des conditions de sécurité suffisantes. Cette réouverture à la circulation doit se faire le 1<sup>er</sup> juin dans la matinée.